Suite à concertation, le drapeau de notre ville est désormais choisi ! Ses 2 bandes dorées nous rattachent plus encore à la Champagne.

LA VIE DU CONSEIL 76

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2019
AU PALAIS DES RENCONTRES

UN RECORD D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

Investir pour l'éducation

L'école de la Mare Aubry va s'agrandir

Redynamiser le coeur de ville

Inauguration de la maison de coeur de ville

Améliorer les équipements de proximité

De nouvelles aires de jeux

Chers Castelthéodoricien(ne)s,

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, notre équipe est pleinement engagée à améliorer les équipements dédiés aux jeunes Castels et à leur avenir.

Le projet d'extension de l'école de la Mare Aubry est un exemple : outre l'accroissement du nombre de salles devenu indispensable, **l'école deviendra accessible aux enfants à mobilité réduite** et prendra pleinement en compte le défi environnemental avec, notamment, **l'installation de panneaux photovoltaïques**.

Cette extension sera complétée, dès cet été, par des travaux permettant le **dédoublement des classes de CE1** des écoles en réseau d'éducation prioritaire, ainsi que par **des travaux d'entretien dans tous les groupes scolaires**. Ces travaux viennent s'ajouter aux nouveaux équipements dédiés aux jeunes, tels que les **nouveaux *city stades* et aires de jeux aux Chesneaux, aux Vaucrises, et bientôt aux Filoirs**.

Le bilan de la gestion budgétaire 2018 a en effet montré **un niveau record d'investissements** ! Alors que **les taux de fiscalité sont inchangés et que la dette diminue**, ce record s'explique par une gestion saine des dépenses de fonctionnement, qui a généré **une épargne inégalée. Ces investissements profitent largement aux entreprises locales et soutiennent le développement économique**.

Outre l'embellissement, ces investissements doivent devenir encore plus structurants pour l'avenir. Ainsi, **les travaux doivent s'accompagner d'une véritable politique d'urbanisme**. Choisir le rythme, les lieux et le type des nouvelles constructions permettra de conserver et d'améliorer notre cadre de vie.

Ce cadre de vie tient aussi aux efforts déployés pour **augmenter le nombre d'activités à destination des familles**. Le mois de juin tiendra toutes ses promesses avec la traditionnelle fête Jean de La Fontaine mais aussi grâce à des nouveautés, dont la première édition du « Festival du livre illustré » qui vise à renforcer l'identité littéraire de notre ville.

Travailler sans relâche pour Château-Thierry est la meilleure des réponses à ceux qui, à la lumière ou dans l'ombre, cherchent à sacrifier le bon avancement des projets sur l'autel d'ambitions personnelles. Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de l'équipe : **tout en favorisant l'écoute et le dialogue, nous restons entièrement mobilisés pour tous les Castels !**

Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Etaient présents : Sébastien EUGÈNE, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Jacques KRABAL, Félix BOKASSIA, Marie-Eve MARTELLE, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Catherine GOSSET, Jean-Marie TURPIN, Chantal BONNEAU, Jean-François BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Florence LAMBERT, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Isabelle CORDOVILLA, Fabrice FRERE, Dominique PADIEU, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN

Absents excusés : Elisa ROBIN, Özlem OKTEN, Bertrand TIXIER (P. à M. BERMUDEZ), Marylène HIERNARD (P. à M. PADIEU), Francine CALDERA

#LVDC76
Directeur de la publication
Sébastien Eugène
Textes et maquette
Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich
Tiré à 8 700 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations
03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

Au fil des **délibérations**

Pour une ville toujours plus solidaire, dynamique et agréabl

BILAN DU BUDGET 2018 : UNE GESTION SAINE ET DYNAMIQUE

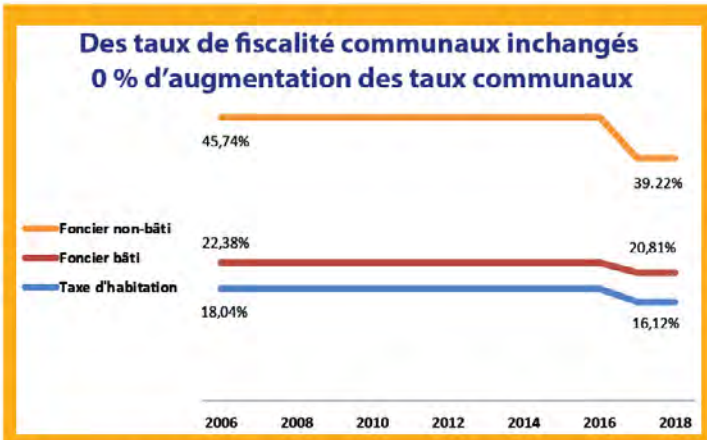

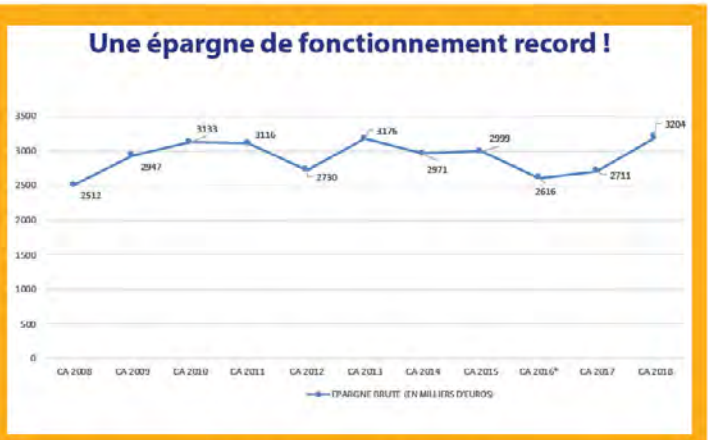

FINANCES

Compte administratif 2018

Excédent de fonctionnement : 5,5 M €
Résultat 2018 : 3 millions d'€

Le compte administratif 2018 est validé.

25 POUR, 3 ABSTENTIONS

- Compte de gestion 2018
- Compte administratif du budget restauration 2018
- Compte de gestion du budget restauration 2018
- Affectation du résultat 2018 au budget 2019
- Affection du résultat 2018 au budget restauration 2019

VOTE À L'UNANIMITÉ

Rapport à la Chambre Régionale des Comptes

Suite aux observations formulées par la Chambre, la ville a notamment mis en place un plan pluriannuel d'investissement et déclare désormais les avantages en nature accordés aux associations.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal s'est tenu exceptionnellement à Blanchard pour plus de proximité.

ble à vivre

Création d'une commission d'indemnisation

Après les travaux de la place du Maréchal Leclerc, davantage de places de parking seront créées.

Dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville », la Ville entreprend la réhabilitation complète de la place du Maréchal Leclerc.
Malgré les précautions prises, il est possible que certains commerçants subissent un préjudice économique. La Ville décide de créer une commission d'indemnisation.

VOTE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX

Demandes de subvention à l'Etat

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour soutenir le coût des travaux suivants :

- Travaux et matériel dans les bâtiments scolaires
- Rénovation intérieure du musée Jean de La Fontaine

VOTE À L'UNANIMITÉ

URBANISME

Rétrocession de voirie – Rue de la Vignotte, rue de l'Isle et rue des deux Rives

La Ville approuve l'acquisition de la voirie et des espaces communs du lieu de vie de la Vignotte, auprès de la société SATERVI, à l'euro symbolique.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Avenant n°2 à la convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière

Depuis 2016, en contrepartie d'une baisse de la taxe foncière fixée par l'Etat, les bailleurs sociaux s'engagent à réaliser des actions en faveur des lieux de vie Blanchard et Vaucrises dans le but d'améliorer le cadre de vie.

VOTE À L'UNANIMITÉ

CULTURE

Rénovation du Musée Jean de La Fontaine – Demande de subventions

Une rénovation intérieure du Musée Jean de la Fontaine va être engagé.

En vue du 400ème anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine, la Ville souhaite entreprendre la rénovation intérieure de la maison natale et sollicite donc des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Partenariat avec l'Echangeur et Patrimoine Vivant

Le conseil reconduit la convention de partenariat avec « L'échangeur-CDCN » et « Patrimoine Vivant ».

VOTE À L'UNANIMITÉ

Convention commerciale avec la Maison du Tourisme

La Ville renouvelle la convention avec la Maison du Tourisme sur les visites du musée Jean de La Fontaine.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Appel à projet « C'est mon patrimoine » - Action Jean de La Fontaine

Les jeunes, ambassadeurs de leur patrimoine !

Le dispositif «C'est mon patrimoine» favorise le développement des pratiques artistiques et culturelles. Afin de permettre aux jeunes Castels et à leurs familles de s'approprier notre patrimoine, la Ville sollicite une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Subvention à « Terre d'utopies »

La Ville attribue une subvention exceptionnelle à l'association « Terre d'utopies » pour la création d'un événement artistique dans le cadre du Festival des solidarités 2019.

VOTE À L'UNANIMITÉ

SPORT

Vestiaires du stade - Demande de subvention à la FFF

La Ville sollicite une subvention à la Fédération Française de Football pour financer les travaux de réagencement de vestiaires prévus en 2019.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Subventions aux clubs

Le conseil approuve la répartition des subventions aux associations sportives castelles.

VOTE À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Contrats temporaires

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux en période de hausse d'activité, le conseil municipal décide la création de 3 emplois non permanents.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Intervenants au conservatoire

Dans le cadre des activités du conservatoire de musique, le conseil approuve le renouvellement de 7 postes de vacataires.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Service civique

La Ville sollicite le renouvellement de son agrément pour recevoir 6 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, en service civique.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Conventions de services communs

Dans une volonté de mutualisation avec la Communauté d'Agglomération, le conseil approuve les conventions de service commun pour la programmation événementielle et la commande publique.

VOTE À L'UNANIMITÉ

COHÉSION SOCIALE

Contrat de Ville – Répartition des subventions

Le Conseil Municipal approuve le versement des subventions aux porteurs de projets dans le cadre de l'appel à projets 2019 « Politique de la Ville ».

VOTE À L'UNANIMITÉ

Nos quartiers d'été 2019 Subvention à La Biscuiterie

Le dispositif «Nos Quartiers d'Eté» permet d'agir sur le territoire, notamment à destination des habitants ne pouvant partir en vacances. La Biscuiterie portera le projet pour l'édition 2019 grâce au co-financement de la Ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Adhésion à la Fédération des centres sociaux des Pays Picards

Le conseil approuve l'adhésion à la Fédération des centres sociaux des Pays Picards.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Adhésion à l'association « Lianes Coopération »

La Ville adhère, pour l'année 2019, à l'association «Lianes Coopération», association de coopération et de solidarité internationale.

28 POUR, 2 ABSTENTIONS

Partenariat avec l'association « Accueil et Promotion »

Le conseil municipal reconduit la convention de partenariat avec « Accueil et Promotion ».

VOTE À L'UNANIMITÉ

ÉDUCATION-JEUNESSE

Participation au dispositif 100 % éducation artistique et culturelle (EAC)

L'accessibilité à la culture pour tous : une priorité pour la ville

Le territoire de la communauté d'agglomération expérimente le dispositif 100 % EAC. Celui-ci permet d'offrir à tous les enfants des communes membres un accès direct aux pratiques culturelles. La Ville approuve sa participation, à hauteur de 1 euro par habitant et par an, sur une durée de 3 ans.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Achat d'une structure de jeux

La Ville sollicite une subvention de la CAF pour l'achat d'une aire de jeux extérieure qui remplacera la structure démontée pour son obsolescence à l'école des Filoirs. Cette structure profitera également aux élèves de l'école Louise Michel lors des temps périscolaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Ecole privée Sainte Marie Madeleine

Conformément à la loi, la Ville est tenue de verser une participation au fonctionnement des établissements privés sous contrat.

27 POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION

Motion de soutien à la Mission Locale

Suite aux difficultés rencontrées par la Mission Locale de Château-Thierry qui soutient les jeunes en recherche d'emploi, la Ville réaffirme son soutien pour lui permettre de fonctionner raisonnablement.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Médaille de la Ville

Une distinction remarquable qui récompense les castels engagés !

Le conseil approuve la charte d'attribution de la médaille de la Ville de Château-Thierry, qui récompensera deux fois par an, en janvier et le 14 juillet, les personnes ou groupes de personnes qui ont œuvré dans l'intérêt de la ville et de ses habitants.

VOTE À L'UNANIMITÉ

Dénomination

Centre Social Nicole BASTIEN

Le centre social du Palais des Rencontres portera le nom de « Nicole BASTIEN », ancienne adjointe au maire d'André Rossi, qui a mené une action forte pour les plus fragiles.

Salle Louis GOMEZ

La salle principale du centre social La Rotonde sera dénommé « Louis GOMEZ », en hommage au fondateur de l'association « Solidarité et Cultures », qui a inspiré et accompagné de très nombreux jeunes Castels.

EXTENSION DE L'ÉCOLE DE LA MARE AUBRY

Le projet d'extension de l'école de la Mare Aubry débutera dans les prochains mois. Les travaux menés prendront pleinement en compte le développement durable : installation de panneaux solaires, connexion au réseau de chauffe biomasse, isolation ...

L'extension de l'école de la Mare Aubry est devenue indispensable en raison du dédoublement des classes de CP et de CE1, ainsi que de la dynamique démographique.

Plusieurs grands principes guident ce projet, dont les travaux débuteront dans les prochains mois :

- *être entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, alors même que l'école est sur deux niveaux*
- *être favorable à l'environnement : l'école sera reliée au réseau de chauffe biomasse et équipée de panneaux solaires*
- *être pratique : l'extension a été pensée avec les enseignants pour faciliter les entrées et sorties des enfants*
- *agrandir la salle dédiée à la sieste des petites sections*
- *laisser suffisamment de place pour la cour de récréation. Ainsi, la Ville a acquis la parcelle de terrain qui longe l'actuelle cour afin que l'extension ne rétrécisse pas les espaces de jeux.*

Alors que le nom de l'école faisait uniquement référence au lieu de vie, le Conseil municipal a également décidé de nommer l'école en mémoire du Juge Magnaud, l'ancien président du tribunal correctionnel de Château-Thierry de 1887 à 1906, qui est entré dans l'histoire pour avoir fondé l'état d'absolue nécessité. Le 4 mars 1898, il acquitte une jeune « fille-mère » qui avait dérobé du pain chez un boulanger de Charly-sur-Marne, parce qu'elle n'avait rien mangé depuis 2 jours. Cette affaire lui vaudra le nom de « bon juge » par Clémenceau et fera date dans l'histoire judiciaire et sociale de notre pays.

VOTE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2019

Feuille d'émargement

Etaient présents : Sébastien EUGÈNE, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Félix BOKASSIA, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Catherine GOSSET, Chantal BONNEAU, Jean-François BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Özlem OKTEN, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Isabelle CORDOVILLA, Fabrice FRERE, Dominique PADIEU, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN

Absents excusés : Bruno BEAUVOIS, Jacques KRABAL (P. à M. MARLIOT), Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU), Jean-Marie TURPIN (P. à M. BERMUDEZ), Elisa ROBIN, Florence LAMBERT (P. à Mme VANDENBERGHE), Bertrand TIXIER (P. à Mme THOLON), Marylène HIERNARD (P. à M. PADIEU), Francine CALDERA (P. à Mme GOSSET)

Retrait de fonction d'un adjoint

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas maintenir Monsieur Bruno BEAUVOIS dans ses fonctions d'adjoint.

24 POUR,
2 CONTRE,
1 ABSTENTION,
1 NON-VOTE

Election du Premier Adjoint

Dans le cadre de la nouvelle élection du Premier Adjoint, Monsieur BOUTELEUX, Monsieur FRERE et Monsieur PADIEU ont présenté leur candidature.

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret, Monsieur Jean-François BOUTELEUX est élu Premier Adjoint au Maire de Château-Thierry.

31 VOTANTS : 26 POUR M. BOUTELEUX, 1 POUR M. FRERE, 1 POUR M. PADIEU, 3 VOTES NULS

Jean-François BOUTELEUX a été élu premier adjoint. Il est délégué à la sécurité publique, la lutte contre les incivilités, la préservation et la valorisation du patrimoine.

HOMMAGES DU CONSEIL

Paule PRUD'HOMME
Docteur pédiatre à Château-Thierry, Paule PRUD'HOMME fut présidente des « Papillons Blancs » et conseillère municipale dans l'équipe d'André Rossi. Paule Prud'homme s'est beaucoup investie dans la vie castelle, notamment en tant que présidente du comité de jumelage Château-Thierry - Mosbach.

Serge MILLEREAU
Serge MILLEREAU était retraité de l'armée du 110ème bataillon d'infanterie et de la gendarmerie. Il a été décoré, entre autres, de la médaille militaire, de l'Ordre national du Mérite, de la Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieurs, de la Croix du combattant et fût porte-drapeau pendant 10 ans.

Georges SOUDIEUX
Georges SOUDIEUX était très engagé dans la vie d'Essises puisqu'il en a été maire de 1971 à 1995. Blessé en Algérie, titulaire de la Croix de valeur militaire, Georges Soudieux s'est fortement impliqué en tant que président des ACPG-CATM de l'arrondissement de Château-Thierry.

Jean-Pierre GOUTTE
Reconnu de par son activité, Jean-Pierre GOUTTE fut le responsable des magasins de meubles GOUTTE, rue Carnot pendant les années 70 et 80. Il était également connu pour son engagement pour l'association Château-Thierry / Grybow.

Alain ANGLADE
Alain Anglade, fervent supporter et acteur de l'AS Etampes où il était également dirigeant et arbitre, a beaucoup œuvré pour le Château-Thierry Etampes - Football Club et pour le football sud Axonais.

Attentats
Nous avons une pensée émue pour toutes les récentes victimes des attentats de Dablo au Burkina Faso et de Christchurch en Nouvelle-Zélande et leurs proches. Nous rendons un profond hommage à tous ceux qui ont péri au cours de ces terribles évènements.

Hommage aux militaires tués au Burkina Faso
Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello étaient membres du prestigieux commando Hubert, un groupe d'élite spécialisé dans le contre-terrorisme.

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Le groupe majoritaire ne saurait cautionner les initiatives qui donnent plus de place aux ambitions personnelles qu'au projet collectif. Au vu des critiques infondées formulées par Bruno Beauvois à l'encontre du compte administratif, alors qu'il était lui-même premier adjoint, notre groupe a voté pour le retrait de ses fonctions d'adjoint.

Il est regrettable que ces agissements aient caché les excellents résultats de la gestion budgétaire en 2018 : taux de fiscalité communaux inchangés, record d'investissements, baisse des dépenses de fonctionnement, baisse de la dette... On constate que les critiques n'avaient pour objet que de diviser et de nuire à l'action collective. La clarification nécessaire est désormais opérée et nous permet d'avancer pour Château-Thierry.

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Lors du dernier conseil municipal, cela concernait l'élection du 1er adjoint. Le docteur Bouteleux fut élu. Dominique Padieu étant persuadé qu'il serait largement battu c'est pourtant présenté contre le docteur Bouteleux. Dominique Padieu aurait souhaité être adjoint au sport, il en a les compétences. 35 ans Président du ROC, 2 ans président du comité départemental, 20 ans secrétaire du comité régional de Picardie. Sous chapiteau, il a organisé une demi final mondial avec Freddy Skouma contre un américain ainsi que 5 champions de France à l'affiche. Dominique a organisé une rencontre international France-Suède.Pendant 2 ans il a entrainé avec son fils David les gardiens et détenu de la prison de château Thierry.
Plutôt souffrir que mourir, telle est la devise des hommes (Jean de la Fontaine)

Groupe «Château-Thierry fait Front»

« Cette comédie municipale est lamentable, c'est la lutte des places ! » Que de temps perdu dans ces querelles au sein du groupe majoritaire ! D'autant plus que finalement, ils ont tous voté le compte proposé !
L'ordre du jour comportait plus d'annexes déjà signées par le Maire que de points à débattre en séance : exemple cette ouverture de crédit de 2.5 millions d'euros à la banque postale! Ce n'est pas rien !
La majorité a choisi un nouveau 1er adjoint qui outre sa profession de médecin est déjà Vice-Président de la Communauté d'Agglo !! La logique était pourtant que le 2ème adjoint prenne la place et ainsi de suite pour les autres ! Trop simple ! Cela montre l'état délétère de « l'équipe » municipale. C'est très inquiétant pour l'avenir des choix politiques pour notre commune. En un mot c'est le « cirque ».
Malgré ces difficultés je reste à vos côtés pour que l'on puisse mieux vivre dans notre commune.
Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»

Notre groupe se félicite de la situation financière de la ville et des efforts consentis en faveur du pouvoir d'achat des Castels. Même si nous ne sommes pas d'accord sur tout, force est de constater que les projets avancent et que la ville connait une nouvelle dynamique. L'opération de revitalisation du cœur de ville et la rénovation des bords de Marne en sont les exemples les plus frappants. Certes, les travaux sont source de désagréments mais ils sont indispensables pour dynamiser plus encore le commerce de proximité et améliorer l'habitat. Enfin, le maire semble déterminé à améliorer la politique d'urbanisme plus raisonnée et créer une police municipale. On ne peut que s'en féliciter.

Groupe «Droite Unie»

M. le Maire ne veut pas répondre à ma demande d'interdiction des cirques avec animaux sur le territoire. Normal, son équipe c'est Bouglione, quel cirque ! Monsieur le Maire a longuement rappelé le bilan catastrophique voir inexistant de son 1er adjoint. Oui le bilan concernant le logement et l'aménagement du territoire est catastrophique, c'est le mot. Le foncier, le bâtit, le Patrimoine, pour votre équipe, TOUT CHATEAU-THIERRY EST A VENDRE. Des constructions les unes sur les autres, du tout béton sans espaces verts et sans vision future pour la ville. Horreur! Mais M. le Maire, LE BILAN DE VOTRE ADJOINT EST VOTRE BILAN. Et pourtant vous ne voulez rien y changer. Quel gâchis que votre refus d'un moratoire sur le logement dans notre Cité.

Elu n'appartenant pas à un groupe - Fabrice FRERE